



SANS LOGIS ASBL

Maison d'Accueil pour Femmes & Enfants agréée par la Région Wallonne - Rue Bassenge, 46 4000 Liège (Belgique)

Téléphone : 04 222 13 55 Téléfax : 04 223 19 15 accueil.femmes@sans-logis.be

N° d'entreprise : 0414002532



Avant-Propos

L'année 2024 se sera apparentée à une année de transition et de préparation pour un changement de direction de la maison d'accueil des Sans Logis (femmes et enfants), à la suite du départ de fin de carrière d'Etienne DENIS.

Outre ce changement à venir, et qui a dû, pour certains provoquer des questionnements et des incertitudes, l'équipe éducative et sociale s'est toujours attelée à répondre aux demandes sans cesse croissantes d'hébergement. A maintenir un accueil de qualité et chaleureux où les femmes et leurs enfants peuvent se sentir en sécurité et pouvoir enfin *se reposer* et envisager un avenir plus serein.

Transition également pour l'ensemble de l'ASBL des Sans-Logis et Habitat-Service, pour qui jusqu'à la fin de l'année 2024, la délégation à la gestion journalière était assurée par Etienne DENIS et Arnaud BIHIN. Pour envisager l'avenir et faire émerger les valeurs communes des deux associations, un week-end de mise au vert fut organisé avec les directions et les membres des bureaux des Sans-Logis et Habitat-Service, sous la supervision de Maïlys Verhaegen.

1. Réflexions sur les éléments statistiques

a. L'hébergement :

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, le taux d'occupation a atteint cette année un niveau jamais connu par le passé. Nous observons depuis plusieurs années un parallèle entre la crise du logement rendant la recherche d'un toit plus difficile amenant les femmes à prolonger leur séjour et la diminution du nombre de séjours différents (88 femmes et 61 enfants). A titre d'exemple, pour l'année 2023 nous enregistrons 111 femmes et 97 enfants différents.

Un autre chiffre en constante augmentation est le nombre de *953 demandes non satisfaites*, dont *873 par manque de place* dans notre structure. L'engorgement des services sociaux est général, nous l'observons quotidiennement. Nos services peinent à répondre aux sollicitations de personnes toujours plus nombreuses qui glissent dans la précarité.

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'occupation	81,31%	86,92%	85,05%	89,88%	92,64%

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de nuitées adultes	6.554	6.692	7.722	7.715	7.380
Nombre de nuitées enfants	5.647	6.351	5.041	5.735	6.522
Total	12.201	13.043	12.763	13.450	13.902

b. Les personnes accueillies :

Les femmes seules restent plus nombreuses à frapper à notre porte que les femmes accompagnées d'enfants. Ce chiffre reflète une tendance observée depuis plusieurs années maintenant.

Remarquons aussi, que cette année nous avons hébergé un homme. Il s'agissait d'une personne dite « transgenre », qui ne trouvait ni sa place, ni la sécurité dans une structure exclusivement masculine.

	2020	2021	2022	2023	2024
Femmes seules	48 57,14%	55 34,52%	81 60,90%	76 60,80%	56 61,54%
Homme seul	/	/	/	/	1 1,10%
Femmes avec enfants	36 42,86%	29 65,48%	52 39,10%	49 39,20%	34 37,36%

La distribution des âges reste globalement inchangée. En effet, soixante pourcents des femmes accueillies comptent moins de cinquante ans. Nous pouvons remarquer cette année, une diminution des femmes de moins de vingt-cinq ans. Il s’agissait pour toutes ces jeunes femmes, et sans exception, un parcours de vie chaotique depuis la petite enfance (violences intra-familiales et/ou placement), sans attaches familiales et avec un réseau peu soutenant.

Age	2020	2021	2022	2023	2024
< 25 ans	21,13%	14,67%	17,54%	18,92%	12,50%
25 à < 40 ans	26,76%	53,33%	49,12%	52,25%	60,22%
40 à < 50 ans	38,03%	14,67%	22,81%	21,62%	17,04%
50 à < 60 ans	8,45%	12,00%	8,77%	2,70%	6,81%
> 60 ans	4,23%	5,33%	1,75%	4,50%	3,40%
Inconnu	1,41%				/

b. La provenance :

Plus de trente-cinq pourcents sont enregistrées comme ne venant *d'aucun endroit fixe*. Il ne s'agit pas majoritairement de femmes ayant séjourné dans la rue même si ces cas existent. Elles transitent, par leur réseau naturel, famille ou amis, avant d'arriver à la porte de notre service.

Bien que les raisons qui poussent les femmes à quitter leur logement soient principalement les violences intrafamiliales, un nombre non négligeable est contraint de faire appel à la maison d'accueil, car après avoir reçu un avis d'expulsion ou un renom, elles ne disposaient plus de temps suffisant pour se reloger.

<i>La provenance</i>	2020	2021	2022	2023	2024
Logement autonome	49,32%	38,57%	29,20%	37%	27,54%
Institution	10,96%	25,71%	18,58%	23%	21,54%
Famille	16,44%	12,86%	20,35%	15%	13,04%
Aucun endroit fixe	20,55%	22,86%	30,97%	25%	36,23%
Inconnue	2,73%	0,00%	0,88%	0,00%	1.45%

c. Les filières d'accès, parmi les plus représentées :

On relèvera que l'écart entre les arrivées spontanées et l'orientation par d'autres services sociaux est faible. La majorité des femmes qui arrivent spontanément à notre porte, c'est parce qu'elles ont été orientées par d'anciennes résidentes et connaissances ou parce qu'elles ont déjà effectuées un séjour chez nous. Comme par exemple, les femmes qui avaient fui une première fois un conjoint violent, mais avec la pression de la famille d'origine, la promesse de changement de la part du conjoint, font qu'elles décident, hélas, d'un retour au domicile conjugal.

Les filières d'accès	2020	2021	2022	2023	2024
Arrivées spontanées	31,51%	31,43%	30,97%	37%	40,58%
Services sociaux, dont CPAS	42,46%	60,00%	48,67%	43%	33,34%
Police	8,22%	0,00%	7,96%	10%	10,14%
Hôpitaux/Médecins	10,96%	4,29%	5,30%	6%	4,35%
Famille/Relation	4,11%	4,29%	3,54%	4%	1,45%

d. Les motifs d'entrées :

On observera que le nombre de femmes accueillies, victimes de violences intrafamiliales, a légèrement baissé. On se gardera toutefois d'en conclure que le phénomène pourrait régresser.

Il n'est pas étonnant que ce soit la perte ou l'absence du logement qui sera majoritairement évoquée et que les raisons qui expliquent cet état de fait ne seront abordées que plus tard, lorsqu'une relation de confiance sera établie avec le travailleur social. En effet, les problèmes administratifs, financiers et l'absence d'un réseau soutenant sont rarement exprimés de manière naturelle ; ils n'apparaîtront que lorsque le travailleur social se penchera sur ces questions.

<i>Les motifs d'entrée</i>	2020	2021	2022	2023	2024
Assuétude	1,37%	7,14%	4,42%	2%	4,34%
Problème administratif		20,00%	14,16%	4%	14,49%
Problème de logement	30,14%	77,14%	70,80%	70%	78,26%
Santé mentale	5,48%	5,71%	3,54%	3%	2,90%
Problème de violence	57,53%	45,71%	42,48%	43%	39,13%
Autres	5,48%	1,43%	3,54%	3%	3%

e. La durée des séjours (uniquement terminées)

Nous pouvons observer une augmentation des séjours dit de « courte durée », à savoir – de 8 jours. Il s’agit principalement de dames qui sont hébergées dans d’autres institutions (tel que Prison de Lantin, venue en congé pénitentiaire). Ou des femmes victimes de violences conjugales qui, lors d’une crise, cherchent la protection pour quelques jours.

Nous constatons aussi, une augmentation des séjours de plus de 6 mois. En effet, les logements deviennent rares, particulièrement lorsqu’ils comportent plusieurs chambres, le prix des loyers augmente de façon constante et les propriétaires rechignent à conclure un bail avec des personnes émargeant au C.P.A.S.

	2020	2021	2022	2023	2024
- de 3 jours	21,69%	11,84%	17,86%	18,27%	9,64%
3 j. à – 8 jours	9,64%	9,21%	11,61%	6,73%	13,25%
8 j. à – 1 mois	15,66%	15,79%	16,96%	8,65%	7,23%
1 m. à – 3 mois	18,07%	18,42%	19,64%	24,04%	20,48%
3 m. à – 6mois	15,66%	27,63%	20,54%	27,88%	26,51%
6 m. à – 1 an	18,07%	15,79%	11,61%	14,42%	22,89%
1 an et +	1,21%	1,32%	1,79%	0,00%	0,00%

f. La destination

Le nombre de personnes qui nous quittent sans indiquer leur destination reste important. Pour la plupart, il s'agit de femmes qui effectuent de courts séjours, sans nous fournir le temps de nouer le contact et de construire une relation de confiance. Il s'agit aussi de femmes pour qui la maison d'accueil n'était pas la structure adaptée à leurs problématiques (assuétudes et/ou pathologie psychiatrique) et pour qui la vie en collectivité devenait inéluctablement incompatible.

Nous remarquons aussi une augmentation du nombre de personnes qui vont séjourner en famille après une passage à la maison d'accueil. On peut imaginer que pour ces onze femmes, elles auront utilisé ce temps pour renouer des liens avec leurs proches. Et pour ceux-ci, prendre connaissance des difficultés vécues souvent tues, cachées par honte et culpabilité.

Encore cette année, l'accès au logement social pour une femme qui fuit des violences intrafamiliales, pour autant que la composition familiale n'excède pas 3 enfants, est assuré. Il s'agit le plus souvent des séjours dont la durée est située entre trois mois à six mois.

	2020	2021	2022	2023	2024
Inconnue	38,55%	18,84%	17,86% ⁷	21,15%	28,92%
Logement autonome	32,53%	47,83%	39,29%	53,85%	45,78%
Famille	9,64%	5,80%	16,96%	4,81%	13,25%
Institution	16,87%	20,29%	18,75%	15,38%	10,84%
Autres	2,41%	7,25%	0%	0%	0%
Aucun endroit fixe	0,00%	0,00%	7,14%	4,81%	1,20%

2. Le travail social – le travail pédagogique

a. Le travail social

Cet axe de travail est assuré par cinq assistants sociaux.

La mise en ordre de la situation administrative et financière des personnes est un travail conséquent et primordial pour permettre, à terme, de retrouver les conditions d'une vie autonome et digne.

Ce travail se fait en étroite collaboration avec différents partenaires et services extérieurs tels que : les CPAS, Services Aide à la jeunesse, médiateurs de dettes, caisses allocations familiales, administrateurs de biens, les mutualités, les services aides aux victimes, la police, les avocats, les services en droits des étrangers,

Les assistants sociaux sont également chargés de la gestion des demandes d'hébergement. Ils /elles répondent aux demandes faites par téléphone ou par mail, en fixant des rendez-vous ou en orientant vers les autres maisons d'accueil ou services adéquats lorsque nous ne pouvons pas répondre favorablement aux demandes. Ils/elles reçoivent en entretien toutes les personnes en demande d'aide et qui se présentent à la porte.

b. L'organisation de la vie communautaire

L'organisation de la vie de la communauté repose sur 6 éducateurs. Depuis de nombreuses années, les éducateurs soulignent l'importance d'une présence permanente dans la collectivité. Permettant ainsi à la résidente d'identifier clairement la personne vers qui se tourner en cas de besoin. Pour ce faire, le nom et la photo de l'éducateur responsable est affiché dans la salle à manger, lieu central de la maison d'accueil.

Au quotidien, les éducateurs se répartissent les différents postes clés de la vie collective à savoir : l'éducateur « *responsable* » qui veille au bon fonctionnement du groupe, l'éducateur « *aide ménager* » qui conseille, éduque à l'entretien des espaces communs et l'éducateur « *aide au repas* » qui assiste la résidente pour la préparation des repas.

Bien que le quotidien de la vie de la maison d'accueil soit rythmé par différentes tâches et démarches avec les résidentes, l'accompagnement collectif c'est aussi organiser des moments plus ludiques et festifs tels que : fêter les anniversaires, activité à la piscine ou au Bowling, une journée à la mer, soirée Halloween, ...

Ces moments sont des occasions pour les résidentes et leurs enfants d'expérimenter de nouvelles expériences et souder le groupe.

c. Le travail en « duo » dit de référents

Dès son arrivée, chaque résidente se voit attribuer un duo de référents ; un assistant social et un éducateur. Ceux-ci accompagneront plus particulièrement la résidente en la rencontrant régulièrement durant la semaine pour répondre aux mieux à ses besoins, questionner son projet et de pouvoir suivre au quotidien l'avancée de ses démarches.

Chaque référent à sa spécificité : l'assistant social accompagne la résidente dans sa remise en ordre administrative et financière, dans sa gestion financière y compris la réalisation d'une épargne. Tandis que l'éducateur accompagne la résidente pour la gestion au quotidien au sein de la maison d'accueil. L'éducateur a aussi une attention particulière au soin de santé (physique et mental) et à son suivi.

Aussi, l'éducateur accompagne la résidente dans son rôle de parent en lui apportant du soutien, de l'écoute et des pistes de solutions en fonction des difficultés exprimées.

d. Le conseil des résidentes, animée par Vanessa FOURNIER et Lina GOOSSENS

Organisée un mardi par mois, la réunion des résidentes offre au groupe d'expérimenter une manière différente de communiquer. En effet, s'exprimer, écouter l'avis de l'autre, respecter les différences et construire ensemble une décision commune, sont pour certaines, des expériences inédites !

Pour dynamiser cette réunion les travailleurs sociaux doivent faire preuve de créativité en utilisant divers outils d'animation.

e. La planification des ménages, organisée par Farida AMARA-KORBA

L'entretien du bâtiment est confié aux résidentes. Nous poursuivons le fonctionnement instauré depuis plus de quinze ans, qui vise à faire appel aux résidentes pour nettoyer les locaux, sur base volontaire plutôt qu'imposée.

Chaque semaine, en réunion d'équipe, nous faisons le point afin d'identifier une résidente qui aurait besoin d'un accompagnement spécifique dans la réalisation de cette tâche. Depuis la mise en place ce système, nous observons, d'une part que l'ensemble des travailleurs est impliqué dans l'entretien du bâtiment. Et d'autres part, que les résidentes reçoivent un apprentissage adapté dans la bonne pratique d'entretien des espaces de vie.

f. La gestion alimentaire et la planification des repas, organisée par Touria SAFI et Vanessa FOURNIER

Chaque jour, la confection des repas est confiée aux résidentes, avec l'aide d'1 éducateur.

C'est Touria qui s'occupe, depuis de nombreuses années, de ce poste. Elle a une vision globale et complète quant à la gestion des stocks et des denrées alimentaires disponibles. Elle est secondée par Vanessa qui a également la charge de faire les courses, accompagnée par une résidente. Toutes deux, se coordonnent dans la planification des menus et à la sensibilisation des résidentes au gaspillage alimentaire.

g. La halte-garderie, animée par Farida AMARA-KORBA

La halte-garderie, mise sur pied durant deux matinées (mardi et jeudi), existe depuis de nombreuses années à la maison d'accueil. Elle se déroule dans un local aménagé et adapté pour les « tous petits ».

Elle permet aux mamans d'effectuer leurs démarches à leur aise ou, tout simplement, de souffler.

h. Le magasin de seconde main, animée par Elodie STRAPE

Il reste un lieu de convivialité, où se retrouvent anciennes et actuelles résidentes ainsi que d'autres personnes du quartier. Cette année, nous avons pu étendre les plages horaires d'ouverture grâce à l'enthousiasme et la motivation des bénévoles.

C'est également un lieu permettant aux résidentes d'expérimenter une réinsertion en y effectuant quelques heures de bénévolat, avec l'encadrement d'Elodie qui assure l'intégration de la résidente avec les bénévoles déjà en place.

i. L'atelier femmes, animé par le planning familiale Louise Michel

Depuis de nombreuses années, chaque lundi après-midi, Carole partage le repas de midi avec les résidentes et les invitent ensuite à la rejoindre autour d'un café, d'un jeu ou simplement voir ce qu'il s'y passe.

Cet atelier où on cherche à y améliorer son image de soi et à apprendre à écouter ses émotions, est, pour les résidentes, un moment privilégié avec une accompagnatrice psycho-sociale extérieure à la maison d'accueil.

En effet, elles sont souvent peu enclines à consulter spontanément des services de santé mentale ou des plannings familiaux. Et cette expérience donne parfois lieux à une poursuite de la démarche au planning familial.

3. Les partenariats

Les partenariats sont une nécessité, car à la maison d'accueil nous sommes confrontés à tant de problématiques que nous ne pouvons toutes les maîtriser parfaitement.

Parmi les partenariats réguliers, citons le centre Alfa. Une assistante sociale y participe à des réunions sur le thème de la parentalité et assuétudes. Une éducatrice et une assistante sociale prennent part quant à elles aux rencontres organisées par la Plateforme Provinciale consacrée aux problématiques liées aux violences intrafamiliales.

Une autre assistante sociale se rend aux réunions Précarité, santé et santé mentale, organisées par le Relais Social du Pays de Liège et consacrées au suivi de personnes hautement précarisées.

Pour assurer une collaboration optimale avec nos principaux partenaires, nous avons désigné des référents qui assurent la bonne coordination entre nos équipes : Lina Goossens, avec l'antenne S.D.F. du CPAS de Liège, Paul de Smet avec l'U.M.P.S. (service des urgences psychiatriques du C.H.R. de la Citadelle) et aussi la Maison Médicale du Laveu, Jean-Loup Carlier avec la Maison Liégeoise et, enfin, Jean-Noël Carrière ainsi que Lina Goossens avec Habitat-Service.

Nous travaillons en outre avec différents partenaires, qui complètent notre action :

- Les Urgences Sociales du CPAS de Liege
- Cap Migrant et Aides au personnes déplacées
- Services de Santé mental (Accolade, Club André Baillon, SIAJEF, Parent-Enfant)
- Hôpitaux
- CVFE – service juridique et suivi psycho-social
- Les autres maisons d'accueil (L'Accueil de Verviers, La Traille à Engis, Thaïs)
- Les centres pour personnes toxicomanes (Start Mass, Centre Alfa ...)
- Les prisons
- ICAR, Espace P
- O.N.E
- S.A.J et S.P.J
- Etc..

4. Les formations

Pour cette année 2024, nous clôturons le cycle formation de base sur les violences conjugales et intrafamiliales, pour l'ensemble des travailleurs.

Comme chaque année, nous avons également organisé une formation de recyclage en matière de premiers soins.

5. Les aménagements

Les chambres ont été rééquipées de prises électriques et ont été disposées de manière telle qu'elles permettent aux résidentes de recharger et d'utiliser leurs téléphones mobiles, ordinateurs...

Grâce à une subvention du gouvernement Wallon, visant à renforcer la sécurisation et l'aménagement des maisons d'accueil qui accueillent des femmes victimes de violences conjugales, nous avons remplacé la porte d'entrée principale, ainsi que la porte donnant accès à la cour depuis le parking.

Quelques améliorations ont également été apportées dans la cuisine. En effet, nous disposons : d'un four industriel, d'un frigo et d'un congélateur supplémentaires.

7. L'équipe éducative, sociale et technique

Au 31 décembre 2024, elle se compose de (par ordre d'ancienneté au sein du service) :

- Maci (dit Mathias) BARDUC, ouvrier d'entretien (1989) – 59 ans
- Paul DE SMET, assistant social (1997) – 58 ans
- Farida AMARA KORBA, éducatrice (1998) – 60 ans
- Patricia GLADALA, éducatrice de nuit (2000) – 62 ans
- Touria SAFI, éducatrice (2006) – 60 ans
- Etienne DENIS, directeur (2006) – 65 ans
- Jean-Noël CARRIERE, éducateur (2009) – 39 ans
- Florence GOFFARD, assistante sociale (2011) – 38 ans
- Halima SAHMOUN, éducatrice de nuit (2012) – 58 ans
- Audrey LAVIGNE, assistante sociale (2013) – 33 ans
- Aurélie PIAZZA, secrétaire (2014) – 40 ans
- Lina GOOSSENS, assistante sociale (2016) – 42 ans
- Elodie STRAPE, éducatrice (2017) – 33 ans
- Jean-Loup CARLIER, assistant social (2017) – 31 ans
- Vanessa FOURNIER, éducatrice (2018) – 38 ans
- Caroline HENROTTAY, éducatrice (2023) – 36 ans
- LIARD Valentine, éducatrice (2023) – 30 ans

8. Perspectives 2025

L'ensemble de l'équipe est maintenant formé aux notions de bases sur les violences conjugales et intra-familiales. Parce qu'il est essentiel que chacun possède des outils pour accompagner cette problématique particulière, les membres du personnel continuent à participer aux différents modules de formations sur le même thème en abordant les questionnements plus précis sur les victimes, les enfants co-victimes et les auteurs.

Aussi, nous organiserons une formation de 3 jours, réunissant l'équipe au complet, sur l'accompagnement de personnes souffrant d'addictions.

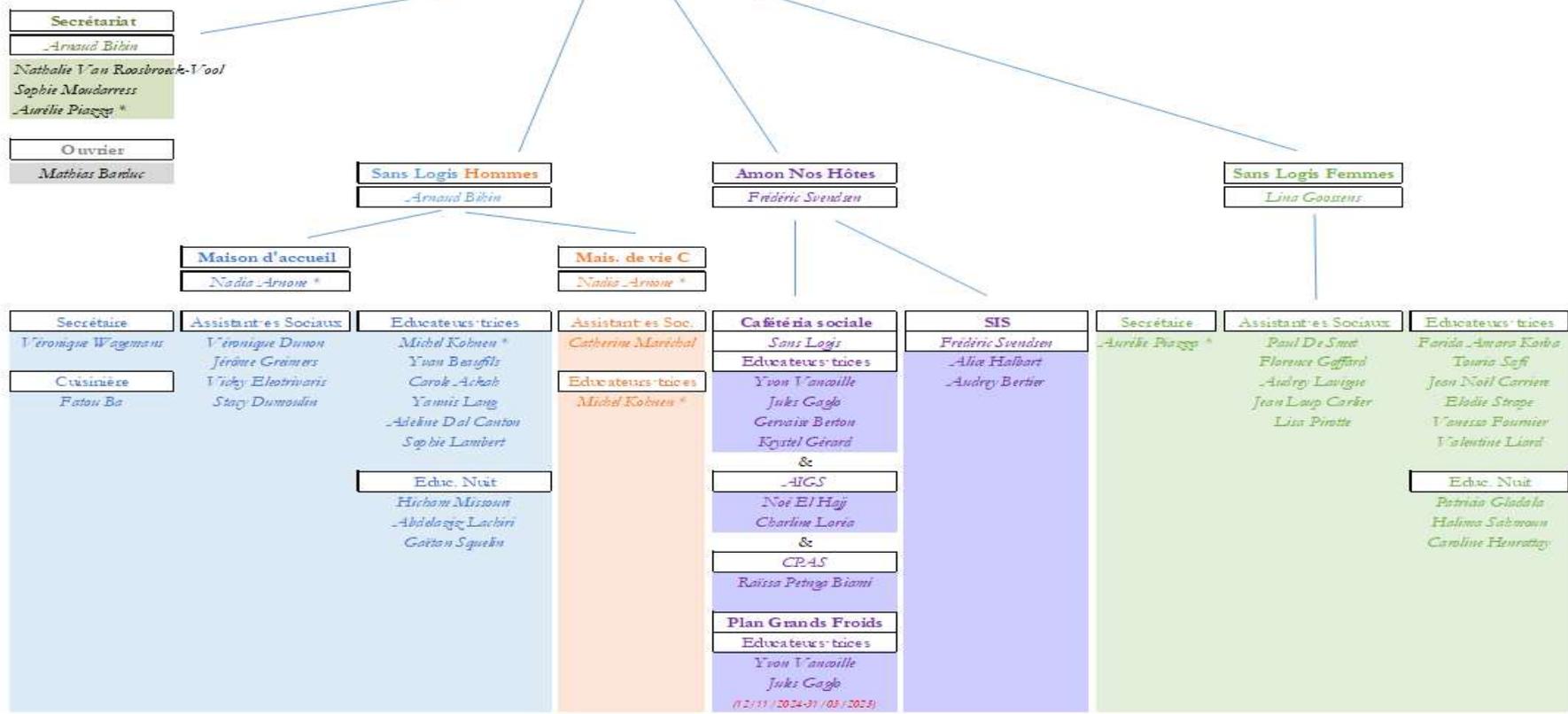
A la suite d'un exposé de notre collègue Jean-Noël, éducateur, qui a participé à plusieurs rencontres et tables rondes organisées par l'ARCA sur la question de « *la place des enfants en maison d'accueil* », l'ensemble de l'équipe a la volonté de réfléchir sur la manière dont nous pourrions améliorer l'accueil des enfants au sein de notre maison d'accueil. Au terme de ces réflexions et rencontres avec d'autres maisons d'accueil, nous espérons pouvoir apporter des adaptations dans notre pratique.

Outre la prise en fonction de Lina GOOSSENS à la direction de la maison d'accueil pour femmes et enfants, qui entrainera des changements progressifs et des ajustements avec l'équipe socio-éducative, 2025 sera l'année de renouvellement de l'autorisation relative à la sécurité incendie de l'établissement. Pour ce faire, plusieurs mises à jour de notre installation électrique seront nécessaires et l'élaboration d'un Plan Interne d'Urgence.

Enfin, 2025 sera la continuité du développement et du renforcement des liens qui unissent les différents départements des ASBL Sans-Logis et Habitat-Service.

ASBL Sans Logis
Assemblée générale
Organe d'administration
Délégué à la gestion journalière

- Arnaud Bibin



Mise à jour le 01/01/2025